

# Belmont-Tramonet

Bulletin municipal 2021



Meilleurs Voeux !

Stage graff école élémentaire octobre 2020

[www.belmont-tramonet.fr](http://www.belmont-tramonet.fr)



## Sommaire

### 1 Le mot du Maire

### 2 Notre commune

Conseil Municipal et commissions 2-3  
Communications diverses 4  
Réalizations 2020 5  
Les prévisions pour l'année 2021 6  
Déclarations d'urbanisme 2020 6  
Etat-civil 2020 7  
Les finances 8-9  
- Budget prévisionnel 2020  
- Compte administratif 2020  
Le CCAS 10

### 11 Nos enfants

Nos écoles 11-14  
- Le mot des enseignantes  
- Le Syndicat Scolaire  
Les services périscolaires - La bibliothèque 15-16  
- Accueil périscolaire  
- restaurant scolaire  
- Transport scolaire  
- La bibliothèque intercommunale

### 17 Le mot des associations

Le club « Beau Regard » 17  
Association « Village en Fête » 18  
Association « Idées et Créations » 19  
La vie de la paroisse 20  
Groupe choral « Si l'on chantait » 21

### 22 Entraide et Solidarité

RESA : le goût de l'autre 22  
Association d'aide à domicile  
en milieu rural (ADMR) 23  
ARS Auvergne Rhône-Alpes 25  
MSAP Val Guiers 27

### 28 Diverses informations

Avant-Pays Savoyard 28  
FAIRE tout pour ma rénov' 28  
Divers tarifs communaux 29  
Numéros de téléphone utiles 29

## Horaires d'ouverture au public

### SECRÉTARIAT de MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

**Lundi :** 13h30 - 17h00

**Mardi :** 8h00 - 12h00

**Mercredi :** 8h00 - 12h00

**Jeudi :** 16h00 - 19h00

680, route du Village - 73330 Belmont-Tramonet

Tél. 04 76 32 80 00

Fax. 04 76 37 26 64

E-mail : [mairie@belmont-tramonet.fr](mailto:mairie@belmont-tramonet.fr)

Site : [www.belmont-tramonet.fr](http://www.belmont-tramonet.fr)

## Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

### Les ouvertures au public

**Mercredi :** 14 h 30 - 17 h 00

**Samedi :** 9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24

Mairie de Belmont-Tramonet.



### Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2021

**Parution :** janvier 2021

#### Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

**Photographies :** la commune - les enseignantes  
le personnel périscolaire - les associations

#### Édition et réalisation :

Gap Éditions Communication - Tél. : 04 79 72 67 85



## Chères Belmontoises et Chers Belmontois,

Tous les membres du conseil municipal remercient sincèrement les électrices et les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance lors des élections municipales de mars 2020. Un bel encouragement qui nous permet de travailler, avec une grande sérénité, à la bonne gestion des affaires communales.

Cette année a été jalonnée par de nombreuses épreuves pour chacun d'entre nous. Une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette année 2020.

La pandémie est arrivée avec son cortège de contraintes et d'épreuves. Les confinements successifs et diverses mesures sanitaires nous ont éloignés, pour un temps, les uns des autres. Nos rencontres et échanges en diverses occasions et bien souvent festives nous manquent. Ces derniers mois sont difficiles pour tous et nous pensons bien à vous. Pour des raisons évidentes les clubs, les ateliers et activités de groupe ont été suspendus. Pour autant, certaines traditions ne sont pas oubliées et peuvent perdurer tout en respectant les gestes barrières.

Nous espérons que vous n'êtes pas trop isolés et que vous gardez le moral en pensant aux jours meilleurs et à venir. Vous savez que vous pouvez compter sur nous. La solidarité n'est pas un vain mot et nous pouvons vous apporter quelques réconforts et assistances.

N'hésitez pas à installer ILLIWAP sur votre mobile ou tablette, pour être informé de façon réactive des événements communaux ou autres (130 abonnés à ce jour).

Cette crise nouvelle, tant par sa forme et que par son ampleur, a obligé l'équipe municipale à s'adapter aux circonstances et à reporter son installation au mois de mai, à la fin du confinement.

La réouverture de l'école a été un point important. Le protocole sanitaire était complexe. Des réunions avec les enseignantes, l'inspectrice de l'éducation nationale et les équipes des mairies du RPI ont permis de définir les conditions du redémarrage de l'école le 14 mai.

Il faut saluer le travail des enseignantes pour la continuité de la formation à distance des élèves, pendant le confinement et à la réouverture mesurée de l'école. Puis les masques tant promis sont enfin arrivés avec un complément de visières achetées directement par la mairie. Leur distribution a été prise en charge par l'équipe municipale.

Les commissions communales et intercommunales ont été mises en place et le travail a pu reprendre presque normalement. Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine, la traditionnelle cérémonie publique des vœux à la population n'a pu se tenir à notre grand regret. Vous retrouverez le bilan de nos actions au bulletin municipal 2021.

La lutte contre cette épidémie repose sur la compréhension et l'application des recommandations sanitaires. Nos efforts doivent se poursuivre et nous devons rester très vigilants. Protégeons-nous, protégeons les autres et appliquons les gestes barrières pour mieux nous retrouver.

Toute l'équipe municipale, espère que très bientôt nous pourrions vivre à nouveau des manifestations conviviales et nous retrouver ENSEMBLE. Nous tenons, malgré tout, à vous présenter nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2021.

**NICOLAS VERGUET,**  
MAIRE DE BELMONT-TRAMONET

# Conseil Municipal et commissions

## L'installation du conseil municipal

Les membres du conseil élus le 15 mars 2020 dans le cadre des élections municipales ont réellement été installés dans leurs fonctions le 18 mai 2020 par décret du gouvernement stipulant que l'élection du maire et des adjoints devait être réalisée entre le 23 et 28 mai inclus.

Les conseillers municipaux se sont donc réunis autour de Nicolas VERGUET, maire sortant, et l'ont réélu dans cette fonction le 28 mai 2020.

Marie-Christine BOURBON, Danièle VALLIN, Philippe PIONCHON et Pascal PERROT-MINNOT ont été élus respectivement :

1<sup>ère</sup> adjointe : déléguée aux affaires communautaires CCGV, sociales et finances

2<sup>ème</sup> adjointe : déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, enfance-jeunesse

3<sup>ème</sup> adjoint : délégué à l'urbanisme

4<sup>ème</sup> adjoint : délégué aux travaux

Lors de la séance du 11 juin 2020 et les suivantes, les 15 membres du conseil ont constitué les commissions municipales. Ils ont également désigné les délégués siégeant aux établissements intercommunaux tels que la Communauté de Communes Val Guiers et les divers Syndicats.



Les membres du conseil municipal (séance du 28 mai 2020)



M. le Maire au centre puis de gauche à droite : Marie-Christine BOURBON, Philippe PIONCHON, Pascal PERROT-MINNOT et Danièle VALLIN

| Commissions municipales constituées le 11 juin 2020                                                                                                                |                                             |                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé et attributions                                                                                                                                           | Composition<br>Présidence : Nicolas VERGUET |                                                                                               |
|                                                                                                                                                                    | Vice-président                              | Membres                                                                                       |
| Agriculture - Environnement                                                                                                                                        | Pascal MARTIN                               | Maria GRAMELLE,<br>Pascal PERROT-MINNOT                                                       |
| Fêtes et cérémonies<br>(diverses manifestations municipales – vie culturelle – relations avec les associations belmontoises)                                       | Marie-Christine BOURBON                     | Danièle VALLIN, Philippe PIONCHON,<br>Thierry CHAUVIN                                         |
| Finances (budget - impôts)                                                                                                                                         | Marie-Christine BOURBON                     | Danièle VALLIN, Evelyne GUILLOT,<br>Chantal GIRIN, Philippe PIONCHON,<br>Pascal PERROT-MINNOT |
| Communication (site internet – bulletin municipal, notes et diverses informations à la population...)                                                              | Christine ELYSEE                            | Evelyne GUILLOT, Chantal GIRIN,<br>Stéphanie HUART, Laurent BARBE                             |
| Travaux courants (entretien des voiries, des espaces verts, bâtiments et équipements publics, fleurissement, planification des travaux avec l'employé communal...) | Pascal PERROT-MINNOT                        | Christophe REY, Marie-Christine BOURBON, Maria GRAMELLE                                       |
| Travaux hors entretien courant (opérations d'équipement et d'investissement – sécurisation et travaux sur voiries – bâtiments et équipements publics...)           | Pascal PERROT-MINNOT                        | Pascal MARTIN, Philippe PIONCHON,<br>Sébastien GROS, Thierry CHAUVIN                          |
| Urbanisme (révision – élaboration du Plan Local d'Urbanisme - relations avec les instances supra-communales, intercommunales et autres)                            | Philippe PIONCHON                           | Pascal PERROT-MINNOT,<br>Pascal MARTIN                                                        |
| Sécurité (ERP) Salle polyvalente – Abbaye de la Rochette – camping des 3 lacs - visites des commissions de sécurité communale et départementale                    | Christophe REY                              | Thierry CHAUVIN                                                                               |
| Sociale (lien avec les associations ADMR, SSIAD, PARISOLIDARITE...)                                                                                                | Marie-Christine BOURBON                     | Thierry CHAUVIN                                                                               |

| Commissions spéciales                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission Communale des Impôts Directs (CCID)<br>Président : Nicolas VERGUET<br>Désignation des délégués par la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) en date du 09/11/2020 | Président : Nicolas VERGUET<br>Mmes. Marie-Christine BOURBON, Evelyne GUILLOT et Danièle VALLIN<br>MM. Pascal MARTIN, Pascal PERROT-MINNOT et Christophe REY                                                                                            |
| Commission d'Appel d'offres                                                                                                                                                                    | Nicolas VERGUET, Président et Marie-Christine BOURBON, suppléante à la présidence<br>Les délégués titulaires : Pascal PERROT-MINNOT, Philippe PIONCHON et Sébastien GROS<br>Les délégués suppléants : Danièle VALLIN, Christine ELYSEE et Pascal MARTIN |
| Commission de contrôle des listes électorales                                                                                                                                                  | Pascal MARTIN, conseiller municipal<br>1 extérieur nommé par le Tribunal<br>Michel BRET-VITTOZ<br>1 extérieur nommé par le Préfet<br>Simone GENTIL-PERRET                                                                                               |

| Désignations diverses                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Correspondant Ministère de la Défense                                                                                                                    | Thierry CHAUVIN                                                                                                                                                                  |
| Correspondants du CNAS (Centre National d'Actions Sociales en faveur du personnel communal)                                                              | Marie-Christine BOURBON, déléguée élue<br>et Isabelle DESMONCEAUX, déléguée du personnel                                                                                         |
| CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)<br>Le Maire, Président et 4 membres élus<br>4 membres extérieurs désignés par arrêté du Maire du 10 juillet 2020 | Nicolas VERGUET, Président, Maria GRAMELLE, Chantal GIRIN, Pascal PERROT-MINNOT et Philippe PIONCHON<br>Mmes. Marie-Ange MARTIN, Karine BANCEL, Arlette LUTRIN et M. Roger MIEGE |

| Désignations des délégués représentant la commune aux établissements intercommunaux (28 mai 2020) |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Communauté de Communes Val Guiers                                                                 | 2 élus désignés dans l'ordre du tableau<br>Nicolas VERGUET et Marie-Christine BOURBON                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Syndicat Intercommunal des Eaux du Thiers (SIAEP)                                                 | 1 délégué titulaire : Nicolas VERGUET<br>1 délégué suppléant : Thierry CHAUVIN                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Syndicat des Installations Sportives du Lycée Pravaz                                              | 2 délégués titulaires : Christine ELYSEE et Laurent BARBE<br>2 délégués suppléants : Christophe REY et Sébastien GROS                                                                                                                                                                                                                                  |
| Syndicat Intercommunal Scolaire de Montbel de Montbel                                             | 4 délégués titulaires : Danièle VALLIN, Nicolas VERGUET, Stéphanie HUART et Evelyne GUILLOT<br>2 délégués suppléants : Christine ELYSEE et Philippe PIONCHON<br>Et pour la commune de Verel de Montbel<br>Délégués titulaires : MM. Christian CEVOZ-MAMI et Gérard PERA –<br>Mme. Nicole GENTET<br>Suppléants : MM. Cédric PLANCHE et Bernard VALANSOT |
| Syndicat Interdépartemental des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA)          | 2 délégués titulaires : Pascal PERROT-MINNOT et Thierry CHAUVIN<br>2 délégués suppléants : Pascal MARTIN ET Philippe PIONCHON                                                                                                                                                                                                                          |

Les établissements intercommunaux ont pu, suite à ces désignations au sein des communes membres, installer leur conseil d'administration puis élire leur président et vices présidents et constituer leurs groupes de travail.

## Les commissions intercommunales de la Communauté de Communes Val Guiers

- Nicolas VERGUET, Maire et conseiller communautaire, vice-président de la commission intercommunale économie siège également aux commissions intercommunales suivantes : **administration générale, tourisme, finances, transport scolaire et mobilité, travaux et service incendie, Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).**

Il est également réélu vice-président du SIAEP (Syndicat des Eaux du Thiers).

- Marie-Christine BOURBON, Adjointe et conseillère communautaire a intégré les commissions intercommunales **affaires sociales, enfance-jeunesse, CLECT**, et a été désignée pour la **CIID**. Elle est également déléguée et membre du bureau du **SICTOM**.

- Danièle VALLIN, Adjointe, a intégré la commission **transport scolaire et mobilité**.

- Pascal PERROT-MINNOT, Adjoint, a intégré la commission **culture**.

- Evelyne GUILLOT et Christine ELYSEE, conseillères municipales, ont également intégré la commission **enfance-jeunesse**.

## Communications diverses

### Bienvenue à Yannick

Vous l'avez déjà probablement croisé au détour d'un chemin ou aux abords de nos bâtiments publics. Il réalise bon nombre de tâches et principalement celles d'entretien des voiries - espaces verts ainsi que divers travaux pour le maintien en bon état de nos équipements et bâtiments communaux.

Depuis début avril 2020, il occupe l'emploi libéré par Quentin. Yannick est le bienvenu au sein de notre commune qu'il embellit chaque jour par son travail soigné et sérieux.

Ces premiers mois ont été très appréciés par tous et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.



## Les nouveaux arrivants aux vœux de la municipalité du 10 janvier 2020

Malheureusement 2021 ne sera pas fêtée comme habituellement lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, qui s'achève toujours avec un petit mot d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Nous souhaitons donc par le biais du présent bulletin la bienvenue aux habitants qui se sont installés sur notre belle commune courant 2020.



## L'application illiwap

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo...

Recevez toutes les infos de BELMONT-TRAMONET ! directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

- 1 - **Téléchargez l'application** illiwap
- 2 - **Recherchez votre commune.** Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application
- 3 - **Suivez votre commune.** Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune.



Recevez les notifications sur votre smartphone. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours. illiwap, c'est l'appli **gratuite, sans inscription et sans engagement**. Pas d'E-Mail, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier.

# Les réalisations 2020

## Bâtiments

### ► Mairie - écoles

Installation des pompes à chaleur réversibles sur la mairie-école de Belmont-Tramonet, dans toutes les classes, le secrétariat de mairie, la salle du conseil municipal et l'étage pour la Bibliothèque. L'école maternelle du regroupement scolaire, à Verel de Montbel, a également été équipée. Les travaux ont été réalisés sur avril-mai, pendant le confinement. Les fortes chaleurs de l'été 2019, notamment la canicule sur la fin juin où les enfants étaient encore scolarisés, avaient eu pour conséquence la fermeture de certaines écoles. Nos enseignantes, malgré les conditions difficiles ont pu continuer leur enseignement, avec toutes les précautions possibles, et en sollicitant toutefois les parents pour que les enfants restent à la maison. L'installation de ces équipements à économie d'énergie permet de réguler au mieux la température des bâtiments. Des participations financières ont été allouées par l'État et le Département, en plus d'une importante subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la commune.



### ► Salle associative

Installation d'un évier-égouttoir sur le nouveau local de la maison des associations.

### ► Appartement communal

Réfection double-vitrage des fenêtres de la pièce de vie.

### ► Salle polyvalente

Les gros blocs d'éclairage de la salle principale datant de la construction du bâtiment étaient à changer en raison de leur ancienneté qui ne permettait plus leur entretien. Aussi, ce fut l'occasion de revoir l'installation et de remplacer l'ensemble des équipements par des éclairages LED. Ces travaux ont été réalisés début mai 2020 et ont été subventionnés par l'État et les collectivités Région et Département.



## Voiries, équipements publics

### ► Route de Joudin

Renforcement (enrochement) pour soutenir la voie affaissée sur le secteur Saint Colombe. Pour parfaire cette sécurisation une glissière de sécurité a été installée au printemps.

### ► Route de Saint-Genix

Pose de bandes rugueuses avant le pont du Thiers et donc avant l'entrée dans l'agglomération des Chaudannes.

### ► Montée de Bachelin

Travaux en régie réalisés par l'agent communal suite à un affaissement du talus.

# Les prévisions pour l'année 2021

## ■ Les lavoirs du secteur de Tramonet

Deux lavoirs situés sur le secteur de Tramonet feront l'objet d'une belle réfection, notamment pour ce qui concerne leur couverture-toiture, qui pour l'un d'eux doit être totalement reprise. Ces travaux de conservation du patrimoine communal ont fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et devraient débuter au printemps prochain.

## ■ Mise en conformité des alarmes intrusion des bâtiments communaux

Des travaux en cours s'achèveront en tout début d'année pour permettre une couverture optimale des bâtiments communaux. En effet, les lignes analogiques traditionnelles vouées à disparaître, il convient de revoir le système actuel pour permettre le transfert des alertes intrusion via le réseau internet.

## ■ Réfection de la chapelle de Tramonet

La chapelle avait fait l'objet en 2013 de travaux dits d'urgence. Ceux-ci consistaient dans un premier temps à assainir le bâtiment avec un renforcement de la charpente et des travaux de maçonnerie tels que drainage périphérique extérieur pour la collecte et l'évacuation des eaux pluviales ainsi que la réfection des enduits en soubassement extérieur pour une partie, et en totalité pour la sacristie. Courant 2021, nous réaliserons une réfection intérieure des peintures et de l'éclairage avec une mise en conformité de l'électricité.

## ■ Chemin rural du Gué d'Avaux – « Aux Chaudannes »

Le projet en cours de finalisation sur cette fin d'année 2020 prévoit un aménagement limitant la circulation des véhicules, et confortant l'interdiction de bivouacs sur les terrains aux abords du Guiers qui génèrent des nuisances environnementales de plus en plus fréquentes.

## ■ Programmation des travaux de réfection des voiries communales

L'opération a été lancée en cette fin d'année avec le bureau d'études qui travaillera sur un diagnostic de l'état de nos voiries, et des travaux nécessaires pour leur remise en état qui intégreront l'évacuation des eaux pluviales.

Un cahier des charges sera établi suivi d'un appel d'offres pour la totalité des réfections sur l'ensemble de nos voiries communales. La programmation sera échelonnée sur 2 à 3 ans, en fonction du budget annuel qui sera approuvé pour cette opération.

## Déclarations d'urbanisme 2020

### Demande de permis de construire 2020

- **BARBÉ** : extension habitation et annexe abri véhicule – chemin du Bois
- **GAEC du THIERS - PERONNIER** : construction bâtiment agricole – route du Village

### Déclarations préalables de travaux 2020

- **CURIAL** : création d'une véranda – route de Verel
- **MOLLARD** : installation d'un portail – route de Joudin
- **GIRERD** : réfection couverture toiture – allée du Pivet
- **ROY** : aménagement bordures habitation, terrasse et abri sous terrasse – route de Verel
- **LACROIX** : construction d'une piscine – montée de la Toniette
- **PIONCHON** : construction d'un abri bois pour barbecue – allée du Pivet

- **PULLIAT** : transformation garage en chambre – route de Domessin
- **PORTERET** : construction d'une piscine – montée de la Toniette
- **PERONNIER** : construction d'une piscine – route du Village
- **ROY** : installation de panneaux photovoltaïques – route de Verel
- **GUIGUETTAZ** : construction abri de jardin – allée du Pivet
- **LORENZETTI** : installation d'un portail – chemin du Barrage
- **MARTIN** : construction d'une piscine – route de Tramonet
- **GUICHARD** : construction d'un abri véhicule – allée du Pivet
- **DAMEZ** : installation de panneaux photovoltaïques – allée du Pivet
- **CANO** : installation d'une clôture – Place Beauregard

# Etat civil 2020

## Naissances

### Océane DREVON

Née le 19 mars 2020  
à Bourgoin-Jallieu (Isère)  
fille d'Aurélien FONTAINE et  
d'Alexandre DREVON



### Théa Noémie FONTAINE

Née le 24 octobre 2020  
à Belley (Ain)  
fille de Stessie PERMESEL et Jonathan FONTAINE

### Mylène GAGNOUD

Née le 15 décembre 2020  
à Chambéry (Savoie)  
fille de Laëticia BALDIN et Jonathan GAGNOUD

## Mariages

### de Clémentine NAUX et de Maxime Guillaume GROS

Le 25 juillet 2020



### de Séverine BEAUQUIS et de Sylvain BRET-VITTOZ

Le 1<sup>er</sup> août 2020



## Décès

### René Joseph GIROD

Domicilié route de Domessin  
Décédé 23 janvier 2020



### Rémy Jean-Pierre VILLAIN

Domicilié boucle du Pressoir  
Décédé le 15 février 2020

### Yolande Marguerite MICHEL

Domiciliée Abbaye de La Rochette  
route du Village  
Décédée le 1<sup>er</sup> juin 2020

### Jimmy William Patrick LABBÉ

Domicilié impasse des Chaudannes  
Décédé le 3 juillet 2020

### Frédérique Eliane Anne-Marie THIMON Veuve MAAMERI

Domiciliée boucle du Pressoir  
Décédée le 25 août 2020

### Ida Gabrielle RECURAS-MASSAQUANT Veuve BERTHET

Domiciliée 230 montée de Bachelin  
Décédée le 25 octobre 2020

### Louis Camille CLERC

Domicilié route de Saint-Genix  
Décédé le 18 novembre 2020

### Lucienne Jeanne PERMEZEL Veuve BOURBON

Domiciliée route de Verel  
Décédée le 16 décembre 2020

### Sœur Chantal, Denise Jehanne PAUFIQUE

Abbaye de la Rochette – route du Village  
Décédée le 26 décembre 2020

### Natif de BELMONT-TRAMONET :

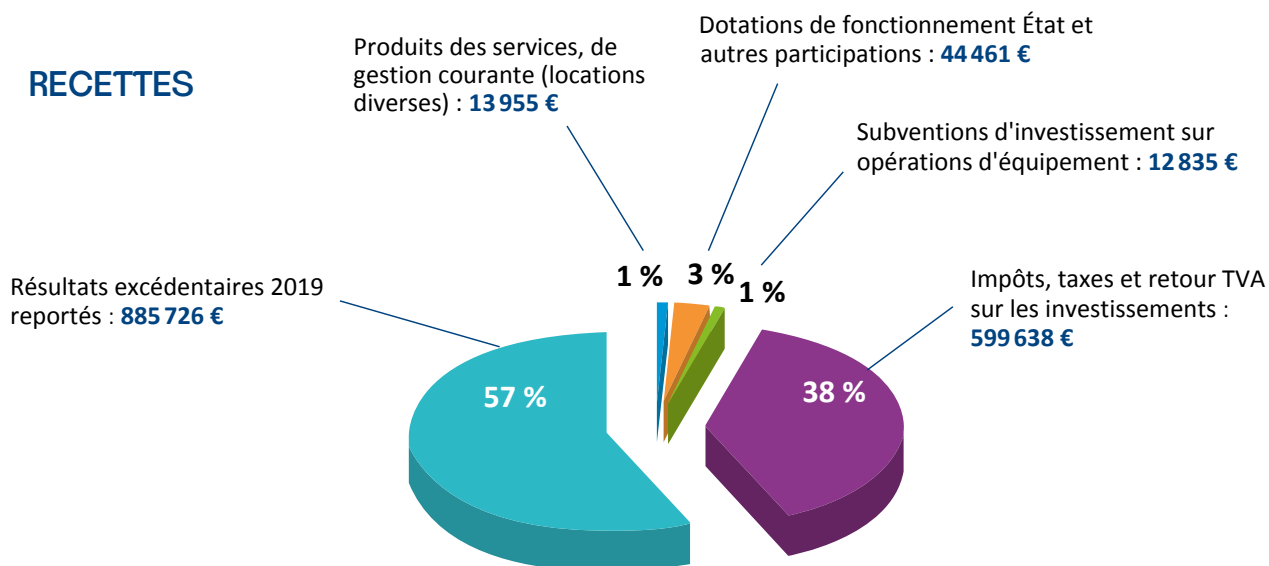
#### Henri BOURBON

Décédé le 30 octobre 2020  
à Saint-Genix-les-Villages

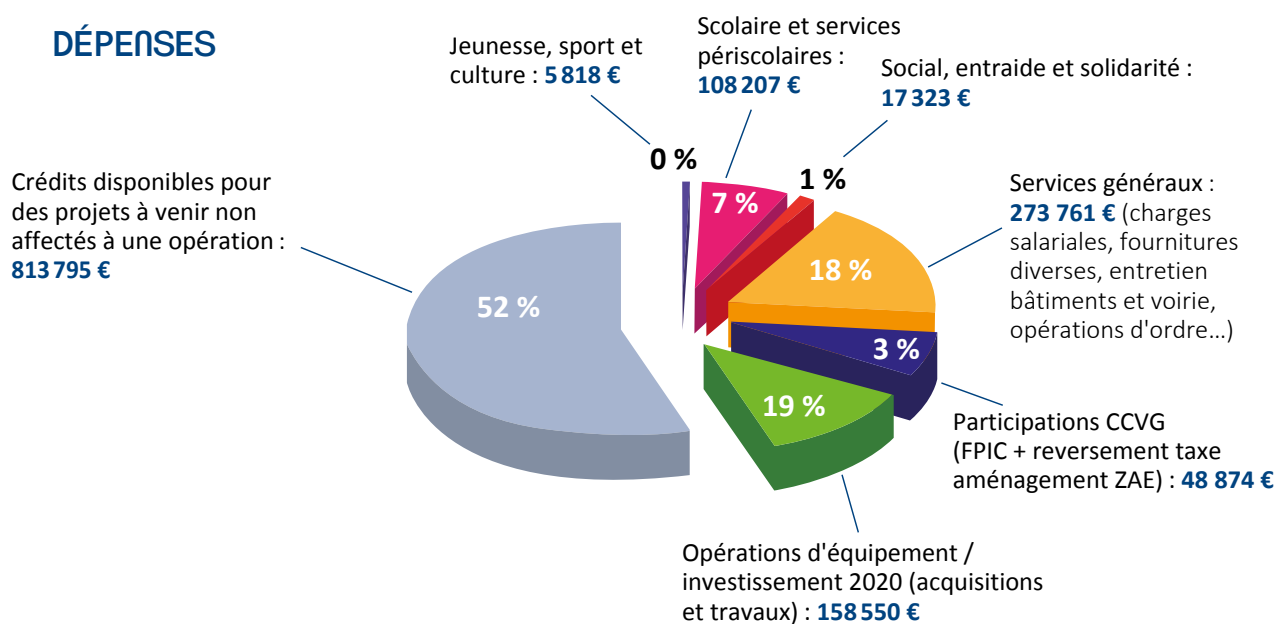
# Les finances

## Budget prévisionnel 2020

### RECETTES



### DÉPENSES



# Compte Administratif 2020

## Réalisation des dépenses et recettes au 31/12/2020

### Section fonctionnement

| Libellé des dépenses de fonctionnement                           | Montant           | Libellé des recettes                                         | Montant             |
|------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...) | 96 909,22         | Excédent fonctionnement reporté (résultat exercice 2019)     | 767 190,66          |
| Charges de personnel                                             | 87 428,41         | Produits des services du domaine et ventes diverses          | 3 652,94            |
| Atténuation produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)     | 23 172,00         | Produits de gestion courante (locations diverses, rembt. IJ) | 8 102,04            |
| Autres charges (participations Associations, Syndicats...)       | 171 476,30        | Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...       | 532 163,50          |
| Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)              |                   | Dotations et participations de l'Etat                        | 45 981,10           |
| Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)            |                   | Produits exceptionnels                                       |                     |
|                                                                  |                   | Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)        |                     |
| <b>TOTAL des dépenses 2020</b>                                   | <b>378 985,93</b> | <b>TOTAL des recettes 2020</b>                               | <b>1 357 090,24</b> |
| <b>Résultat excédentaire de la section fonctionnement</b>        | <b>978 104,31</b> |                                                              |                     |

### Section investissement

| Libellé des dépenses                                                                                           | Montant           | Libellé des recettes                                          | Montant           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------|
| Opérations d'équipement (études, travaux, achats...)                                                           | 35 269,30         | Subvention d'équipement Département / Pompes à chaleur        | 2 635,00          |
| Reversement Taxe Aménagement à l'intercommunalité CCGV / autorisations d'urbanisme Parc d'activités Val Guiers | 12 760,35         | FCTVA sur investissement N-2, Taxe d'Aménagement              | 56 758,43         |
| Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession, acquisition...)                                             |                   | Excédent d'investissement 2019 reporté                        | 98 507,85         |
|                                                                                                                |                   | affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2019 | 20 028,15         |
|                                                                                                                |                   | Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)         |                   |
| <b>TOTAL dépenses d'investissement 2020</b>                                                                    | <b>48 029,65</b>  | <b>TOTAL recettes d'investissement 2020</b>                   | <b>177 929,43</b> |
| <b>Résultat excédentaire de la section d'investissement</b>                                                    | <b>129 899,78</b> |                                                               |                   |

### Détail des dépenses d'investissement 2020 - répartition par opération d'équipement :

| Libellé des dépenses                                                                                                          | Montant   | Libellé des recettes                                                                                                                                                                     | Montant  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Sécurisation de la traversée des Chaudannes<br>Installation bandes rugueuses avant le pont du Thiers                          | 2 096,40  | Voiries et réseaux divers<br>Pose d'une glissière de sécurité route de Joudin                                                                                                            | 3 984,00 |
| Acquisition de matériel équipement pour voiries<br>(signalétique chantier, poubelles, tronçonneuse, guirlandes illuminations) | 3 567,46  | Salle polyvalente<br>(réfection de l'éclairage)                                                                                                                                          | 9 797,52 |
| Mairie<br>(installation de pompes à chaleur réversibles)                                                                      | 11 612,70 | Ancienne école de Tramonet - maison des associations - appartement communal<br>(travaux étanchéité, pose évier avec égouttoir sur local association RDC, réfection fenêtres appartement) | 4 211,22 |

## Centre communal d'action sociale (CCAS)

Les membres du CCAS se sont retrouvés à quelques occasions durant cette année troublée par la pandémie. Cependant, si certains projets ont dû être abandonnés en raison de la crise sanitaire, ils ont pu organiser leur toute première manifestation à la salle polyvalente, avant le premier confinement. Pour terminer l'année, avec un peu de joie et de réconfort, ils ont apporté les colis de Noël aux domiciles des personnes âgées de 80 ans et plus. C'est avec le minibus communal et deux équipes constituées pour la distribution du matin et de l'après-midi que les membres ont déposé, dans le respect des gestes barrières, quelques friandises à nos mamies et papis, très émus par cette petite attention.

### Le repas annuel du dimanche 23 février

Le repas annuel du CCAS, avancé au dimanche 23 février 2020 en raison des élections municipales du mois de mars, avait réuni 56 personnes toujours heureuses de se retrouver autour de la table.



### Les événements

La sortie traditionnelle de septembre, l'arbre de Noël de décembre et les accompagnements aux courses du jeudi ont malheureusement été annulés. Les confinements successifs voire les directives et obligations sanitaires ne permettaient pas les rassemblements dans de bonnes conditions.

Pour ce Noël, nous avons néanmoins comblé la gourmandise des enfants du regroupement scolaire, avec la distribution d'un paquet de papillotes pour chacun d'eux.

**Nous vous souhaitons une année 2021 riche de bonnes nouvelles et de retrouvailles lors des manifestations du CCAS.**

### Les membres du CCAS désignés en séance du conseil municipal, le 11 juin 2020

Nicolas VERGUET, Président

Maria GRAMELLE, Vice-Présidente

Chantal GIRIN, Philippe PIONCHON et Pascal PERROT-MINNOT pour les membres élus du conseil municipal, Arlette LUTRIN, Marie-Ange MARTIN, Karine BANCEL et Roger MIEGE, membres du conseil d'administration, nommés par arrêté du maire.

## Les cérémonies

Pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre, les Belmontois n'ont pas pu se rassembler. En effet, les mesures sanitaires et directives préfectorales ne permettaient pas de réaliser les cérémonies dans les conditions habituelles.

Toutefois, Monsieur le Maire et quelques conseillers, conformément au protocole, ont pu assister aux cérémonies pour un moment de recueillement, quelques élocutions de circonstance, et le dépôt de gerbe au monument aux morts.

## Nos écoles

L'année 2020 avec son contexte particulier a demandé aux équipes pédagogique et éducative un énorme travail d'adaptation pour suivre les protocoles sanitaires mis en place pour lutter contre la pandémie.



Lors du premier confinement, à la mi-mars 2020, nos écoles ont pendant quelques semaines fermé leurs portes. Les enfants ont pu continuer leur apprentissage à distance. Nos enseignantes ont œuvré sans relâche pour maintenir la communication avec les enfants et leurs parents, et se sont assurées des évolutions et de la compréhension de chaque élève.

Les cours et devoirs ont été transmis principalement par internet. Ces échanges réguliers avec les familles ont permis de poursuivre le programme scolaire.

À la mi-mai, retour à l'école pour seulement quelques élèves par classe en raison du protocole sanitaire établi par l'éducation nationale préconisant un espace de 4m<sup>2</sup> par enfant. Nos classes d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> occupées également par du mobilier pouvaient accueillir jusqu'à 8-10 enfants maximum. Une organisation importante a été mise en place par les enseignantes pour que chacun puisse venir à l'école 1 à 2 fois par semaine voire plus, la priorité étant donnée aux enfants dont les parents occupaient des fonctions dans les établissements hospitaliers, scolaires... Une organisation de circulation dans le bâtiment école de Belmont-Tramonet a permis une limitation du brassage des groupes d'élèves. Chaque classe s'est vue attribuer des

sanitaires, une cour et un accès. Les accueils périscolaires, matin, midi et soir ont pu être réalisés dans chaque classe sur les deux écoles. Les repas « froids » du midi ont été pris dans les classes. Les tout-petits sont donc restés sur l'école maternelle de Verel de Montbel où les services périscolaires ont été exceptionnellement mis en place, et ce grâce au renfort de personnel de la Communauté de Communes Val Guiers, qui a affecté un agent supplémentaire afin de permettre ce fonctionnement. Celui-ci a duré quelque temps, pour être ensuite revu et allégé lors du retour de l'ensemble de l'effectif scolaire à trois semaines des grandes vacances scolaires.

La limitation du brassage des groupes a été maintenue et de nouvelles organisations ont été mises en place sur les sites d'accueil de Belmont-Tramonet. La cantine scolaire a été installée sur toute la surface de la salle polyvalente. Les élémentaires ont été répartis sur 2 grandes tablées dans la salle principale et les petits de la maternelle dans la salle habituelle du restaurant scolaire.

La répartition des groupes a été conservée pour cette rentrée de septembre avec de nouveaux aménagements, notamment un accueil périscolaire réalisé pour une partie dans la salle libérée de l'école élémentaire.

Chacun a dû s'adapter à toutes ces contraintes. Nous remercions nos enseignantes, les agents des services périscolaires, les parents et enfants pour le respect de ces consignes.

Les enfants ont pu découvrir, à leur retour de vacances de la Toussaint, **le graff réalisé sous le préau de l'école par le club Val Guiers Ados**. Cette fresque, nouvelle génération, très appréciée de tous, a été réalisée dans le prolongement de la peinture datant d'une trentaine d'années et dont la conservation est étonnante. Nous remercions les intervenants, animateurs, ados et la Société « La Coulure » qui a signé cette œuvre.

## La rentrée scolaire de septembre

Nos écoles ont pour cette année un effectif total de 62 enfants. Il connaît une petite baisse due au départ en 6<sup>ème</sup> de 11 CM2, et seulement 4 élèves sont arrivés en petite section à la rentrée septembre.

Madame Adeline KELLER accueille à l'école de Verel de Montbel, les 4 petits, 8 élèves en moyenne section et 3 en grande section, soit 15 enfants qui se retrouvent chaque matin. Madame Laurence CAILLET, ATSEM, la seconde efficacément et Judith POLLINA, stagiaire en apprentissage CAP petite enfance complète cette équipe pendant quelques semaines.



Classe de maternelle.

À Belmont-Tramonet l'effectif est de 47 enfants. Madame Béatrice JACQUET en reçoit 23 soit 11 CP, 8 CE1 et 4 CE2. Elise VIAL, directrice de l'école, accueille les 24 autres élèves soit 15 CM1 et 9 CM2.

Ces derniers chiffres annoncent pour les deux prochaines années de nombreux départs. Néanmoins, nous espérons que les familles installées ou qui s'installeront prochainement sur les communes du regroupement inscriront leurs enfants sur nos écoles où toutes les conditions sont réunies pour un accueil réalisé dans les meilleures conditions. La situation sanitaire n'a pas permis aux enseignantes de faire aboutir la majorité des projets éducatifs de la saison scolaire 2019-2020. Toutes les sorties et interventions pédagogiques sont donc reportées et nous l'espérons seront réalisées cette année. Nous tenons à remercier à nouveau nos 3 enseignantes, notre ATSEM et nos agents des services périscolaires pour leur travail, leur capacité d'adaptation et leur implication à tous les niveaux. Nous leur souhaitons à toutes une très bonne année scolaire ainsi qu'aux enfants et parents.

Classe de Madame Jacquet - CP à CE2.



Classe de Madame Vial  
CM1 à CM2.



## Le mot des enseignantes des écoles du regroupement scolaire

Une année un peu spéciale pour les écoles de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet. L'année avait pourtant bien démarré : les projets étaient prêts, les maîtresses et les enfants étaient motivés mais tout s'est arrêté avec le confinement et la crise sanitaire. L'école a dû être repensée et il a fallu s'adapter.

Au cours de ces deux mois de confinement un lien fort s'est tissé entre l'école et les familles. Les maîtresses ont rapidement mis en place la continuité pédagogique et les familles ont également été très réactives et impliquées, chacun essayant de garder un lien constant durant cette période particulière.

Les élèves ont fait preuve de beaucoup de sérieux en suivant à la maison les consignes données par les maîtresses. Ils ont tout de même été très heureux de reprendre le chemin de l'école et de retrouver leurs camarades lors de la réouverture des classes.

Pour que celle-ci soit possible et que familles et enfants se sentent protégés et rassurés, les directrices, le SIVU scolaire, la mairie et les parents délégués ont œuvré conjointement afin de mettre en place le protocole sanitaire le plus rigoureux possible dans les deux écoles. Grâce à tout cela, l'année scolaire a pu s'achever dans la bonne humeur avec le retour de tous les enfants.

En septembre puis de nouveau en octobre il a fallu repenser l'organisation et l'articulation des temps scolaires et périscolaires. Une nouvelle fois, tout cela a été possible grâce à l'investissement sans faille des mairies, du SIVU, du personnel périscolaire, de l'ATSEM et des enseignantes.

Malgré toutes ces embûches, l'équipe enseignante reste confiante et motivée et des projets devraient voir le jour en 2021.

## Le Syndicat scolaire de Montbel

La composition du conseil d'administration a été modifiée suite aux élections municipales de mars 2020, et en partie renouvelée. La crise sanitaire a eu pour effet de reporter la désignation des délégués et l'élection des président et vice-président sur les mois de juin-juillet 2020.

### **Les membres du Syndicat, élus des communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel, sont depuis cet été :**

- Danièle VALLIN, adjointe au maire de la commune de Belmont-Tramonet, réélue présidente,
- Christian CEVOZ-MAMI, maire de Verel de Montbel, élu vice-président

### **Les autres membres délégués titulaires :**

- Élus de la commune de Belmont-Tramonet : Stéphanie HUART et Evelyne GUILLLOT, conseillères municipales, et Nicolas VERGUET, maire de Belmont-Tramonet.
- Élus de la commune de Verel de Montbel : Nicole GENTET et Gérard PERA

Une des premières actions du syndicat a été de remettre à jour ses statuts créés en 2004 pour les projets de travaux de réhabilitation et d'extension de nos écoles.

Ce fut l'occasion de faire le point sur les compétences du syndicat et d'en informer les nouveaux venus comme Stéphanie et Nicole.

Le Syndicat gère les dépenses de fonctionnement des écoles avec la prise en charge des fournitures scolaires, de la cantine, de la bibliothèque, les frais de personnel (4 emplois) et de gestion, avec notamment la mise à disposition d'un agent administratif par la commune de Belmont-Tramonet.

Il réalise également des investissements réguliers pour des acquisitions, de mobilier et de matériel pédagogique, sollicitées par le corps enseignant, et des travaux comme ceux engagés cette année pour l'installation des pompes à chaleur réversibles sur nos écoles et à la bibliothèque.

La pose d'un lino a été réalisée dans une salle de classe de la maternelle ainsi que la réfection cet automne des cheneaux du bâtiment et du mur de soutènement de la cour.

Sur les bâtiments de Belmont-Tramonet : le changement de deux radiateurs au restaurant scolaire et la réparation d'une fuite des sanitaires de la bibliothèque qui a eu pour conséquence des dégâts assez importants nécessitant l'intervention des artisans plombier et plâtrier-carreleur.

Le document unique des risques professionnels réalisé en 2018 a également été mis à jour. L'assistant conseil du centre de gestion de la fonction publique a donné les informations nécessaires à Isabelle, notre secrétaire,

que nous remercions pour la gestion administrative du syndicat. Elle a mené à bien cette procédure et intégré le volet « pandémie » au document initial.

Ce travail a également permis de faire le bilan des actions correctives listées en 2018. Le document intégrait un plan d'actions avec des solutions (acquisitions de matériel, formations...) à mettre en place pour limiter les risques d'accidents et améliorer les conditions de travail des agents.

## Le budget du Syndicat - les dépenses et recettes réalisées en 2020

*Inclus les dépenses directes des budgets communaux pour les frais de personnel mis à disposition (hors régularisations possibles sur les journées complémentaires de janvier 2021)*

|                                                                                                                                                   | École<br>maternelle | École<br>élémentaire | Bibliothèque | Cantine       | Frais<br>de gestion |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|--------------|---------------|---------------------|
| <b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>                                                                                                                 |                     |                      |              |               |                     |
| Entretien des bâtiments et du terrain<br>(Cheneaux, lino, mur de soutènement cour<br>d'école)                                                     | 15 559              |                      | 1 203        |               |                     |
| Frais de fonctionnement divers, assurances,<br>communications, énergies, fournitures diverses<br>et scolaires, repas, livrés, petit équipement... | 10 989              | 8 539                | 1 663        | 21 848        | 3 349               |
| Charge de personnel                                                                                                                               | 35 182              | 15 025               |              | 23 303        | 12 789              |
| Remboursement d'emprunt                                                                                                                           | 8 196               | 22 160               |              |               |                     |
| <b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>                                                                                                                  |                     |                      |              |               |                     |
| Acquisition de matériel informatique<br>(PC direction et tablettes)                                                                               |                     | 3 043                |              |               |                     |
| Installation des pompes à chaleur réversibles                                                                                                     | 22 248              | 12 590               | 6 642        |               |                     |
| <b>Total des dépenses</b>                                                                                                                         | <b>92 174</b>       | <b>61 357</b>        | <b>9 508</b> | <b>45 151</b> | <b>16 138</b>       |
| <b>RECETTES</b>                                                                                                                                   |                     |                      |              |               |                     |
| Subvention du Département (FDEC)                                                                                                                  |                     | 9 333                |              |               |                     |
| Subvention de l'Etat (DETR)                                                                                                                       |                     | 9 000                |              |               |                     |
| Installation Pompes à chaleur réversibles                                                                                                         |                     |                      |              |               |                     |
| Participations des familles                                                                                                                       |                     |                      |              | 15 768        |                     |

*Équilibre budgétaire à la charge des communes*

# Les services périscolaires

## La bibliothèque

### L'accueil périscolaire

Les 4 employés du Syndicat Scolaire de Montbel et de la Communauté de Communes Val Guiers sont toujours présents pour encadrer les enfants sur les accueils des matin, midi et soir.

Laurence, Isabelle, Patricia et Karine font leur travail avec compétence et efficacité et participent régulièrement à des formations de professionnalisation.

Après un début d'année où pendant deux mois les services ont cessé de fonctionner en raison du confinement, les agents ont finalement repris du service à la mi-mai dans les conditions mises en place comme vu précédemment pour respecter le protocole scolaire.

Ces conditions ont été reprises à la rentrée avec toujours la désinfection quotidienne de toutes les surfaces, des aérations régulières des locaux, et le maintien du non-brassage des groupes avec l'affectation, dès que possible, d'un agent pour chacun d'eux.

### Le restaurant scolaire

L'EHPAD de Saint-Genix-les-Villages propose des menus complets et équilibrés à la quarantaine d'enfants fréquentant le restaurant scolaire. Les repas livrés en liaison froide en début de matinée sont réchauffés par l'agent du Syndicat Scolaire qui respecte scrupuleusement les consignes sanitaires, notamment les prises de température et la conservation des échantillons de nourriture sur le délai préconisé.

La loi EGALIM dont les principes vous ont été présentés au bulletin municipal de l'an dernier, tire son nom des États Généraux de l'alimentation lancés en 2017. Ils avaient notamment pour principe de rémunérer plus équitablement les producteurs locaux et de promouvoir une consommation plus saine et durable.

Cette loi promulguée en novembre 2018, à échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2022, est pour ce qui nous concerne actuellement mise en application. Elle permet ainsi aux enfants de participer aux objectifs fixés pour une meilleure alimentation, une réduction du gaspillage alimentaire et une diminution de l'empreinte écologique sur la planète.

Ces nouvelles obligations n'ont pas eu de répercussion sur le prix du repas facturé par le Syndicat aux familles. Celui-ci prend en charge le 2/3 de la dépense du service cantine pour permettre un maintien du tarif repas à 4 € pour tous.



## Le Transport scolaire

Supprimé pendant le confinement, il a repris dès la réouverture des écoles avec, comme pour les autres structures d'accueil du public, un protocole sanitaire à respecter. Il est géré sur le secteur par la Communauté de Communes Val Guiers pour le compte de la collectivité Région.

Le service est à l'écoute de toutes les remarques et fait la liaison avec les transporteurs. Il règle ainsi, au plus près du terrain, les difficultés rencontrées.



## La Bibliothèque Intercommunale « Montbel Auteurs »

Elle a dû, comme les commerces dits « non essentiels » et autres services accueillant des personnes, fermer ses portes pendant de longues semaines. Les agents bénévoles qui l'animent et réalisent les permanences du mercredi 14h30 – 17h et du samedi 9h – 11h, ont pu dès que possible permettre aux abonnés un retour sur quelques plages horaires avant les vacances d'été.

Un protocole a également été mis en place avec le respect des gestes barrières. Dès l'entrée dans les lieux : distanciation, port du masque, utilisation du gel hydroalcoolique. Les ouvrages rapportés sont conservés pendant minimum 5 jours avant une nouvelle mise à disposition. Une régulation du nombre de visiteurs est également prévue et un temps d'attente peut être demandé si besoin.

L'accueil sur la surface des groupes scolaires n'étant pas possible, Patricia propose chaque mois des ouvrages aux enfants de l'école. Elle assure le transport et la liaison avec les enseignantes et veille aux échanges dans des containers adaptés où sont déposés les livres mis en quarantaine après chaque utilisation. N'hésitez pas à venir ou à revenir, et si vous avez quelques heures par mois de disponibilité, l'équipe vous accueillera et vous intégrera avec plaisir.

Pensez aux boîtes à livres installées depuis l'an dernier sous les abribus des Chaudannes et de Tramonet. Servez-vous et/ou déposez des livres dans ces boîtes. Elles ont été fabriquées et installées à cet effet par Paul Berthier, ancien maire de Verel de Montbel que nous remercions à nouveau.

Merci à tous nos agents des services scolaires et périscolaires, aux permanencières de la bibliothèque, pour leur travail, leur disponibilité, leur adaptation et leur sérieux.

Merci également à mes collègues élus de m'avoir à nouveau accordé leur confiance pour la présidence du Syndicat Scolaire de Montbel.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021

Danièle VALLIN



## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

# Club aînés ruraux « Beau Regard »

**L'année 2020 a été essentiellement marquée par la crise sanitaire. Depuis le 15 mars, compte tenu de cette situation exceptionnelle, nous avons été contraints d'annuler toutes les activités prévues.**

Comme chaque année, notre thé dansant organisé début janvier, animé par Valérie NEYRET s'est déroulé dans une ambiance très dynamique : danses, rires et amitié!!!



En février, l'assemblée générale a permis de faire le bilan des activités de l'année 2019 et de mettre en place le programme de l'année à venir.

Au début de l'Assemblée et suite à l'envoi d'un courrier en date du 17 janvier, le Président, Monsieur Jean Pierre PERONNIER a informé les adhérents de sa démission pour des raisons de santé. Cette démission prendra effet au terme de cette Assemblée Générale. Il précise qu'il souhaite rester membre du Conseil d'Administration.

Il a demandé à la vice-Présidente, Madame LUTRIN Arlette d'assurer la présidence pour conduire cette Assemblée Générale.

Après une matinée studieuse, une choucroute a été servie aux adhérents présents. L'après-midi s'est poursuivie avec des jeux de cartes.

À l'issue de cette assemblée, lors de l'élection des membres du bureau, Madame Arlette LUTRIN a été élue Présidente.

### **Le nouveau bureau est ainsi composé :**

- Présidente : LUTRIN Arlette
- Vice-Présidente : HUMBERT Elisabeth
- Trésorière : PERONNIER Evelyne
- Trésorier Adjoint : MIEGE Roger
- Secrétaire : GENTIL PERRET Simone
- Secrétaire Adjoint : PIONCHON Marcel
- Membres : BOUVIER Marie Noëlle – BRET Anthelme - GAVEND Pierrette – PERONNIER Jean-Pierre

### **Le programme de l'année aurait dû être le suivant :**

- Mardi 7 avril : Repas au restaurant « Le Grillon » La Motte Servolex
- Dimanche 17 mai : Théâtre par la compagnie du Réverbère à Yenne
- Samedi 16 mai : Pétanque amicale Inter Club à Saint-Genix/Guiers
- Lundi 15 juin : Sortie journée dans la Drome avec le club d'Avressieux
- Mardi 23 juin : Pique-nique au lac de Romagnieu
- Jeudi 17 septembre : Marche aux bénéfices de l'Association « Solidarité Madagascar »
- Samedi 17 octobre : Repas de l'amitié à la salle des Marronniers
- Mercredi 16 décembre : Goûter de Noël
- Dimanche 3 janvier 2021 : Thé dansant

Toutes les manifestations ont été annulées. Seule l'activité pétanque a pu se dérouler le mercredi après midi au cours des mois d'été (juillet, août, septembre) au Gué d'Avaux où l'ombre et la fraîcheur ont été bien appréciées pendant la canicule. Les amateurs ont pu pratiquer leur discipline favorite et ont été ravis. Bien entendu les gestes barrière ont été respectés. Nous remercions le propriétaire pour l'accès au site.



Quant aux jeux d'intérieur (belote) ils n'ont pas pu reprendre à la maison des Associations en raison des risques sanitaires. Les lundis après midi, dans le cadre Inter Club, quelques randonnées pour petits et grands marcheurs ont pu se dérouler pendant les mois de septembre, octobre.

Début 2021, selon l'évolution des conditions sanitaires, le Conseil d'Administration décidera de poursuivre nos animations.

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2021, gardons le moral et la santé en attendant un avenir plus propice aux rencontres. Pour tout renseignement : Tél. 04.76.37.23.92 (LUTRIN Arlette).

## Village en Fête

C'est en petit comité que nous nous sommes réunis en décembre pour vous donner des nouvelles de notre association. Le bilan va être rapide car cette année particulière ne nous a pas permis de vous offrir les rencontres habituelles.

N'ayant pu organiser notre soirée soupe, Village En Fête a tenu malgré tout à faire un don de 1000 € pour soutenir l'AFM Téléthon.

Cette crise nous a rappelé l'importance du lien social et des contacts humains que l'on retrouve dans les valeurs de Village en Fête. En effet le but des manifestations que nous proposons est de permettre les rencontres, les échanges, de garder les liens amicaux indispensables au bien-être de chacun et à la vie du village.

Nous espérons que l'année 2021 sera plus festive, plus joyeuse et que vous serez nombreux à venir profiter avec nous de cette liberté retrouvée.

Nous espérons bien vous revoir pour le repas de l'été, la journée des saveurs et le téléthon car nous avons aussi besoin de votre soutien pour pouvoir maintenir ces manifestations.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous la meilleure année possible, de la joie et de la bonne humeur.



# Association Idées et Créations

## 2020 : quelle année!

Une année bien difficile pour tous les adhérents de cette belle association. À peine le temps de se souhaiter une bonne et heureuse année que nos activités ont été stoppées par un premier confinement puis un deuxième que nous vivons à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes.

Par prudence nous avons choisi d'attendre début octobre pour nous retrouver par petits groupes. Ces retrouvailles chaleureuses, dans le respect des gestes barrières, furent de courte durée.

Un week-end de sculpture en très petit nombre, sous la direction d'une professionnelle, a pu se tenir en septembre et en extérieur, grâce à l'implication personnelle de la présidente!

Malheureusement depuis fin octobre, tout est à l'arrêt. L'intégrité du groupe reste intacte, les échanges bienveillants perdurent et le souhait de pouvoir nous retrouver est immense.

Toutes et tous constatons que notre capacité créatrice est bien amoindrie sans l'apport des autres participants. Bien plus qu'un loisir, notre association représente un réel lien social où le plaisir de créer est intimement lié au plaisir d'échanger et d'être ensemble.

Que 2021 éloigne nos virus et que notre art puisse revivre! et nous retrouver en bonne forme...

À très bientôt et mes meilleurs vœux pour vous et vos proches.

**LA PRÉSIDENTE, ANNE-MARIE TRAISNEL**





## La vie de notre paroisse

Que dire de la vie paroissiale qui cette année a comme toutes les autres manifestations de la vie en commun, dû composer et changer beaucoup d'habitudes pour continuer à être présence de Dieu dans la vie de notre grande paroisse.

Les chrétiens durent à certains moments utiliser la messe télévisée et aussi avoir le regret de ne pouvoir accompagner dans les sépultures leurs parents ou amis décédés. Pourtant la vie a continué et les enfants ont pu faire leur communion, et les ados leur profession de foi.

Malgré toutes les précautions prises, la pandémie a quand même eu un effet de repli et de nombreux chrétiens attendent une période plus sûre pour faire église avec les autres.

Nous avons eu dans notre église de Belmont, la messe pour les morts du 2 novembre et trois messes en décembre.

Après le départ du Père Justin, de retour en son pays le Burkina Faso où il va professer au grand séminaire de Ouagadougou, nous avons accueilli le Père Cyprien de la République Centre Africaine.



L'Europe a évangélisé l'Afrique il y a deux siècles et aujourd'hui la France a besoin des missionnaires venus d'ailleurs.

## Groupe choral « si l'on chantait »

L'activité de notre groupe choral a été bien réduite durant cette année 2020 en raison des conditions sanitaires existantes.

Un seul concert a pu être réalisé le dimanche 9 février en l'église du PASSAGE (Isère). Nous étions invités par la chorale « La Clé des Champs » de Saint-Clair-de-la-Tour (Isère). Le bénéfice de ce concert a été remis à l'Association Vivre Ensemble de cette commune.

Les répétitions n'ont pas repris en raison du premier confinement jusqu'à l'automne 2020.

Le dimanche 9 août, une vente de pâtisseries a pu être faite sur la place de l'église d'Avressieux dont le bénéfice réalisé sera utilisé pour l'achat de fournitures de notre association.

Après de nombreux mois de silence, la reprise a pu avoir lieu le mardi 8 septembre, soit à l'extérieur soit à l'intérieur de la salle d'Avressieux, en respectant les gestes barrière et en particulier le port du masque.

Puis, depuis le deuxième confinement, les répétitions ont cessé.

Nous espérons que l'année 2021 pourra nous permettre de nous retrouver dans un contexte serein et amical.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Osons souhaiter qu'elle reprenne son cours normal.

**Contact au 04 76 32 84 90**

**Notre site [www.silonchantait.com](http://www.silonchantait.com)**

Concert du 9 février



## RESA : Le Goût de l'Autre

C'est ce qui anime les bénévoles de l'association RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant-Pays Savoyard) qui visitent à leur domicile les personnes âgées qui se sentent seules. Une attention, une présence tout ce qui fait la richesse de la rencontre et des moments partagés.

Cette année la pandémie est venue compliquer cet élan d'humanité. Néanmoins chacun a trouvé la manière de garder vivant les contacts en respectant les uns et les autres. Et c'est en groupe que les bénévoles trouvent dans les temps d'échanges et de formation le dynamisme nécessaire pour traverser cette étape délicate.

L'association envisage une session de formation initiale début 2021 pour une dizaine de nouvelles personnes intéressées. Elle participe aussi à la préparation d'un 2<sup>ème</sup> forum « Avancer avec l'âge » prévu à l'automne 2021.

RESA en chiffres en 2020

- 50 personnes visitées en 2020
- 37 Bénévoles formés et une dizaine en attente
- 87 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre

Contact : Association RESA

Maison de la Vie locale – Place de la Résistance

73520 LA BRIDOIRE

Mail : asso.resa@gmail.com / Site : www.asso-resa73.com

Tél. : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12



## Permanences / Informations

Centre polyvalent d'Actions Sociales LE PONT-DE-BEAUVOISIN / 04 79 44 53 85

| ORGANISMES                                                                                                                               | INTERVENANTS                   | PERMANENCES                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Assistante Sociale</b><br><b>Conseil départemental de la Savoie :</b><br>Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel,<br>Le Pont-de-Beauvoisin | Célia LOZANO                   | Sur rendez-vous <b>04 79 44 53 85</b>                                                                                          |
| <b>PMI - Puéricultrice :</b><br>Saint-Béron, Belmont-Tramonet,<br>Vérel-de-Montbel                                                       | Béatrice RUFFIN-PHILIBERT      | Sur rendez-vous <b>04 79 44 53 85</b><br>Consultations de nourrissons<br><b>sur rendez-vous</b>                                |
| <b>PMI - Puéricultrice :</b><br>La Bridoire, Domessin, Le Pont-de-Beauvoisin                                                             | Madame CARLET                  | Sur rendez-vous <b>04 79 44 53 85</b><br>Consultations de nourrissons<br><b>sur rendez-vous</b>                                |
| <b>CARSAT - Service social</b>                                                                                                           | Charlotte BILLAUD              | Sur rendez-vous en contactant<br>le secrétariat au: <b>04 79 26 69 10</b>                                                      |
| <b>CPAM</b>                                                                                                                              | Conseillères assurance maladie | <b>Pont-de-Beauvoisin</b><br>Lundi 9h - 12h sans rendez-vous<br>Jeudi 9h - 12h <b>sur rendez-vous</b><br><b>06 17 30 25 51</b> |
| <b>SAVOIE DE FEMME</b>                                                                                                                   | Caroline                       | Sur <b>rendez-vous 04 79 85 53 68</b>                                                                                          |
| <b>CARSAT RETRAITE</b>                                                                                                                   | <b>Plus de permanences</b>     | <b>Contacter le 39 60</b>                                                                                                      |
| <b>MSA</b>                                                                                                                               | <b>Plus de permanences</b>     | <b>Contacter la MSA</b><br>106 Rue Juiverie 73000 Chambéry<br><b>09 69 36 87 00</b>                                            |
| <b>CAF DE LA SAVOIE</b>                                                                                                                  | <b>Plus de permanences</b>     | <b>Sur rendez-vous à Chambéry</b><br><b>08 10 25 73 10</b><br>Ou en Point Relais, se renseigner en Mairie                      |
| <b>OPAC SAVOIE</b>                                                                                                                       | Monsieur Patrice D'ERRICO      | Du lundi au vendredi de 8h à 9h<br>Les Sapins Bât E, Rue des Moulins<br>73330 LE PONT DE BEAUVOISIN<br><b>04 76 32 93 09</b>   |

# L'ADMR de Saint-Genix les Villages



## Un peu d'histoire...

Après la seconde guerre mondiale, le monde rural entre dans une évolution qui transforme ses structures. D'une part, l'industrialisation pousse les jeunes à l'exode à cause de la diminution des emplois en milieu rural. D'autre part l'abondance des naissances met de nombreuses familles en difficulté.

De cette situation va naître l'Aide Familiale Rurale (AFR) dont l'objectif est à la fois l'aide aux familles et la création d'emplois pour les jeunes filles. En Savoie, la première association "Aide Familiale et Rurale" est créée à Aussois en 1952. L'année suivante trois nouvelles associations se créent et pour plus d'efficacité se regroupent en une FÉDÉRATION D'AIDE FAMILIALE ET RURALE. En 1974 un service d'aide aux personnes âgées se met en place et change de nom en devenant l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR).

À Saint-Genix-sur-Guiers la création de l'association locale ADMR prend naissance en décembre 1977 sous l'égide de Mme ODEON Claudia première présidente, suivront à ce poste M. LIGNIER Christian, Mme SOULE-NOULIBOS Agnès, M. BOURRIER Jean-Pierre, M. PUPILLO Fabrice, Mme FRANCOIS Anne-Marie jusqu'en juin 2019.

Parallèlement au SAAD créé en 1977 se créera en 1995 le SSIAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile, avec l'attribution par l'ARS Agence Régionale de Santé, de 10 places sous la présidence du Dr KLOPENSTEIN Samuel, Mmes Véronique DE RAUGLAUDE et Anne-Marie TRAISNEL jusqu'en 2019.

## Quelques chiffres repères :

En 1982, 48 personnes aidées 5300 heures d'aide et 6 aides ménagères

En 2019, 183 personnes aidées 20000 heures d'aide et 19 aides ménagères

Nos services se regroupent donc aujourd'hui autour de deux grandes activités principales et de deux équipes travaillant quand cela est nécessaire en binôme.

■ **Le SAAD** service aide et d'assistance à domicile (incluant le portage de repas)

■ **Le SSIAD** service de soins infirmiers à domicile

■ **1 – le SAAD** : l'équipe d'aides à domicile se compose de 19 membres correspondant à 16 emplois temps plein. Plus de 20000 heures de travail sont ainsi effectuées auprès des bénéficiaires assurant ainsi un maintien plus facile au domicile. La planification des interventions est assurée par nos deux assistantes techniques : Marielle et Céline.

Ces prestations sont assurées pleinement 5 jours sur 7 (ménage, aide aux repas, courses, visite chez le médecin, etc...), le samedi et dimanche nos aides assurent les prestations auprès des personnes nécessitant une aide journalière



continue (toilette, lever difficile, préparation des repas quand la famille est éloignée, etc...). Les aides à domicile interviennent uniquement sur le canton de St Genix les Villages ainsi que sur la commune de BELMONT TRAMONET.

■ **1 bis** – En complément le SAAD assure également sur les deux cantons de Saint-Genix-les-Villages et Novalaise un service de portage de repas à domicile. Nous servons quotidiennement avec un petit détour sur La Bridoire une quarantaine de repas sur une tournée de 100 kilomètres environ. Les repas préparés aux cuisines de la résidence autonomie de Saint-Genix-les-Villages sont acheminés en liaison froide 6 jours sur 7, le repas du dimanche est servi avec celui du samedi matin. Le portage est assuré avec un véhicule réfrigéré. Pour assurer sans interruption ce service trois personnes se chargent à tour de rôle de la conduite et de l'entretien du véhicule.

■ **2** – le SSIAD : l'équipe d'aides-soignantes se compose de 5 personnes coachées par Ludivine INFIRMIÈRE D.E. COORDINATRICE. Cette équipe est plus spécialement chargée des soins infirmiers à domicile auprès des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation permanente (pansements, distribution de médicaments, toilettes lourdes, etc...). Quand la nécessité se fait sentir c'est le binôme aide-soignante/aide à domicile qui intervient auprès du bénéficiaire.

Les aides-soignantes interviennent sur le canton de Saint Genix les Villages et sur le canton de Novalaise en coordination avec les infirmières libérales de ces deux cantons. Aujourd'hui le nombre de places attribuées par l'ARS est de 23 soit 6900 visites à domicile et environ 41500 km parcourus.

Je tiens à remercier l'ensemble de notre personnel entièrement dévoué à l'aide à la personne ainsi que toutes les communes du canton de Saint-Genix-les-Villages et Belmont Tramonet et canton de Novalaise pour leur participation active dans l'aide financière apportée à nos associations.

Nous sommes actuellement en effectif réduit pour l'équipe de bénévoles et sommes prêts à vous accueillir au sein de l'association si vous avez un peu de temps libre. Le bénévolat est une activité enrichissante au service de l'autre. Il en est de même des équipes d'aides soignantes à domiciles et des aides ménagères qui ont régulièrement besoin de renfort dans leur effectif. Toute candidature est donc la bienvenue.

Au cours de cette année 2020 un terrible et imprévisible événement : la COVID 19 est venue perturber notre activité avec des prises de risques sanitaires très élevés.

Nous avons pu avec beaucoup de précautions continuer à assurer une grande partie de nos prestations auprès de nos aîné(e)s.

Nous avons eu deux agréables surprises dans cette période qui risque de se prolonger. La première, pour nous remercier de notre investissement permanent, l'Agence locale GROUPAMA SAVOIE PONT DE BEAUVOISIN et la Caisse locale GROUPAMA MONT TOURNIER-GUIERS au travers de leur président respectif Monsieur CACCIATORE et Monsieur Jean DEMEURE tenaient à remercier tout particulièrement le personnel de l'ADMR ST GENIX SUR GUIERS pour sa présence quasi quotidienne auprès des personnes âgées confinées à domicile ainsi que pour le travail accompli et leur investissement personnel dans la protection de nos aînés. Un sympathique moment de partage a donc réuni l'ensemble du personnel, aides-soignantes, aides à domicile, assistantes techniques, infirmière coordinatrice, le Président bénévole des deux associations ADMR SSIAD et ADMR SAAD, Raymond HENAUX ainsi que Monsieur Jean-Claude PARAVY nouveau maire de St GENIX LES VILLAGES la veille de la fête des mères, manifestation au cours de laquelle leur fût remise une rose, symbole de l'attention que nous leur portons ainsi qu'une corbeille de produits locaux très appréciés.

La deuxième, l'agence locale du Crédit Agricole des Savoie nous a offerts par l'intermédiaire de sa Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement un soutien de 2000 Euros pour l'achat de matériel de protection pour notre personnel.

Que ces deux organismes utiles à la vie locale soient remerciés pour leur geste de solidarité.

La fin de l'année se termine avec la tenue de notre assemblée générale le 14 octobre et initialement prévue à la mi-mai 2020.



Joyeux Noël et tous nos vœux de bonne santé pour 2021.

**RAYMOND HENAUX**

**POUR TOUT CONTACT**

**ADMR 95 CHEMIN VILLA DES PINS 73240 ST GENIX LES VILLAGES**

**TEL : 04 76 31 72 48 / MAIL : SAINTGENIX@FEDE73.ORG**

# ARS Auvergne Rhône-Alpes

**Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la Covid-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.**

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte.

C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

## ▣ Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. **Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves**, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes **de plus de 65 ans**
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire**
- Les **femmes enceintes au 3e trimestre** de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

## **Après 65 ans, même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.**

L'âge est un facteur aggravant face au virus : en France, plus de 9 personnes sur 10 décédées de la COVID-19 ont plus de 65 ans.

## ▣ Je souhaite rendre visite à une personne fragile, voici les bonnes conduites à adopter :

### **Avant ma visite :**

- Je m'assure de ne pas avoir de symptômes ou de ne pas avoir côtoyé de personnes ayant eu des symptômes de la COVID-19 ; si c'est le cas, je remets ma visite à plus tard.



### **Pendant ma visite :**

- **Je garde le masque**
- Je me lave les mains en arrivant et évite de toucher les objets alentours.
- J'évite les contacts physiques et les embrassades.
- Je respecte systématiquement la distance d'un mètre.
- Si je ne peux pas porter de masque (au cours d'un repas par exemple), je me place à bonne distance de la personne fragile.
- Je me lave très régulièrement les mains : avant et après avoir mis mon masque, avant de préparer les repas, de les servir et de les consommer, après avoir toussé ou éternué, ou après avoir manipulé des objets utilisés.
- La personne à risques **porte systématiquement un masque** et applique strictement les gestes barrières : elle n'enlève pas son masque pour parler.
- Une fois la visite terminée, le logement doit être aéré. Il est recommandé d'éviter au maximum le contact des enfants avec des personnes à risques.

Si une visite des petits-enfants, par exemple, est envisagée, il est nécessaire de limiter tout contact et de pratiquer les gestes barrières avec une attention particulière.

**Pour rappel :**

- Lorsqu'ils sont atteints de la COVID-19, les enfants sont souvent des « porteurs asymptomatiques ». Ne présentant pas de symptômes de la maladie, ils n'en demeurent pas moins contagieux et peuvent exposer leur entourage à un risque de contamination.
- Les gestes barrières peuvent être difficiles à respecter en présence d'enfants. Par mesure de prudence, il convient donc de limiter au maximum les contacts entre eux et les personnes fragiles.

**SOYONS RESPONSABLES QUAND NOUS NOUS RENDONS DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ OU MÉDICO-SOCIAL**

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de soins, ainsi que les établissements médico-sociaux (EHPAD) accueillent des personnes fragiles, « à risques ».

Des mesures graduées et temporaires d'encadrement ou de limitation des visites peuvent être prises par les directions des établissements quand la situation sanitaire le nécessite, et ce, dans le but de limiter la propagation du virus et préserver les personnes fragiles.

Des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS demande aux visiteurs de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes :

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)



# La MSAP Val Guiers

Les Maisons des Services Au Public (MSAP) ont été créées pour répondre aux besoins des habitants éloignés des services publics (CAF, Pôle-EMPLOI, Sécurité Sociale, Impôts, etc...).

Face au développement des démarches administratives en ligne, les MSAP ont pour objectif de permettre à tous, de trouver un accompagnement de proximité et un équipement informatique adapté à la dématérialisation des formulaires administratifs.

La MSAP Val Guiers située 50 rue du Stade à Saint-Genix-les-Villages met en œuvre ces principes et accompagne tous les habitants du bassin de vie et de la communauté de communes Val Guiers dans leurs démarches quotidiennes (demande de permis ou carte grise en ligne, déclaration d'impôt, simulation d'aide au logement, création de comptes administratifs, de boîte mails, etc...).

La MSAP Val Guiers déménagera bientôt dans les locaux de l'ancienne poste du bourg de Saint-Genix-les-Villages (place des Tilleuls), actuellement en rénovation. Dès sa réouverture, ce nouveau bâtiment deviendra un lieu partagé qui comprendra :



## Une Agence Postale Intercommunale (API)

Pour retrouver tous les services classiques d'une agence postale au plus près de chez-vous (affranchir et envoyer du courrier, acheter des enveloppes, des timbres ou des recharges téléphoniques, retirer des colis, etc...).



## Une Maison des Services Au Public (MSAP)

Pour être accompagné dans toutes les démarches administratives, recherche d'emploi, utilisation des ordinateurs en accès-libre, obtenir des renseignements sur les services du territoire et rencontrer les services partenaires.



## Un espace dédié à l'apprentissage des pratiques numériques (EPN)

Pour obtenir un soutien à l'utilisation des outils numériques et apprendre à les maîtriser (atelier d'initiation ou de perfectionnement aux outils numériques).

Ce lieu partagé sera un espace ouvert aux initiatives des habitants et connecté à leurs besoins. Il sera ouvert à tous les habitants du bassin de vie, aux associations, aux écoles ainsi qu'aux partenaires locaux.

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur la MSAP Val Guiers ou le futur lieu partagé ?

Contactez l'équipe de la MSAP au 04 76 31 51 88 ou par mail à [msap@ccvalguiers.fr](mailto:msap@ccvalguiers.fr)

Ou venez nous rencontrer dans les locaux actuels de la MSAP Val Guiers.

(50 rue du Stade, 73 240 Saint-Genix-les-Villages).



## L'Avant-Pays Savoyard

### s'engage pour devenir Territoire à Énergie Positive!

Depuis octobre, l'Avant-Pays Savoyard est mobilisé, à travers le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard), dans une démarche visant à atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Rénovation des logements et des bâtiments publics, développement des mobilités douces, évolution des modes de chauffage, installation de panneaux solaires, sont autant de leviers qui permettront à notre territoire d'atteindre cet objectif.

Concrètement, un premier programme de 3 ans est en cours d'élaboration et l'ensemble des acteurs du territoire sera impliqué (citoyens, entreprises...). Financé par l'ADEME, celui-ci permet au SMAPS d'engager une véritable démarche de transition énergétique à l'échelle du territoire.

Son objectif est d'abord d'identifier des actions et des projets locaux pour réduire la consommation d'énergie et augmenter la production locale d'énergies renouvelables.

Ensuite, le SMAPS pourra accompagner et orienter les porteurs de projets, notamment pour disposer de conseils techniques ou chercher des financements (plan de relance...).

Plus de renseignements sur le site : [www.avant-pays-savoyard.com](http://www.avant-pays-savoyard.com)

Vous avez une idée, un projet ? Vous souhaitez participer à la démarche ? Vous pouvez d'ores et déjà contacter Côme GEROUDET, chargé de mission TEPOS, à l'adresse suivante : [come.geroudet@avant-pays-savoyard.com](mailto:come.geroudet@avant-pays-savoyard.com)



## FAIRE tout pour ma rénov'



Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation pour faire des économies d'énergie et avoir plus de confort dans votre habitation ?

**FAIRE Tout pour ma rénov' (\*), est un service gratuit et accessible au 04 56 11 99 00 ou sur [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)**

Tout au long de votre projet, des conseillers vous informent et vous proposent un accompagnement personnalisé en toute neutralité :

- Par où commencer ?
- Quelles solutions techniques choisir : isolation par l'intérieur, par l'extérieur ? quel type de matériaux ? changer ses menuiseries et vitrages ? comment veiller à l'étanchéité à l'air ? quel mode de ventilation ?
- Quelle énergie renouvelable choisir pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'électricité : bois énergie, solaire thermique, solaire photovoltaïque ?
- Quelles aides financières possibles ?
- Comment mener des économies d'énergie au quotidien.

Ce dispositif est financé par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et par les collectivités savoyardes.

Le service « FAIRE Tout pour ma rénov' » en Savoie est assuré par l'ASDER, acteur historique local de la transition énergétique.

Contactez le service au 04 56 11 99 00 :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin.  
ou sur [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)

(\*) Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

## Divers tarifs communaux

**Cantine scolaire :**  
4,00 €, tarif inchangé

### Garderie scolaire :

Diverses formules  
Tarifs forfaits annuels suivant  
quotient familial

Compétence  
Communauté de  
Communes au  
1<sup>er</sup> septembre 2013.

## Location des salles de la Maison des Marronniers

(H) **Habitants**, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...).

(E) **Extérieurs** : particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune.

| TARIFS                              | Habitant<br>ou<br>Extérieur | Grande Salle<br>« Beauregard » | Petite Salle<br>« Corbulon » | Cuisine<br>buvette | Salle étage<br>« Le<br>Colombier » |
|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------------|
| Prix à la journée<br>(24 heures)    | H                           | 80,00 €                        | 40,00 €                      | 20,00 €            | 30,00 €                            |
|                                     | E                           | 170,00 €                       | 90,00 €                      | 50,00 €            | 70,00 €                            |
| Journée<br>Supplémentaire           | H                           | 40,00 €                        | 20,00 €                      | 10,00 €            | 15,00 €                            |
|                                     | E                           | 90,00 €                        | 50,00 €                      | 30,00 €            | 40,00 €                            |
| Matinée,<br>après-midi<br>ou soirée | H                           | 30,00 €                        | 20,00 €                      | 10,00 €            | 20,00 €                            |
|                                     | E                           | 60,00 €                        | 40,00 €                      | 20,00 €            | 40,00 €                            |
| Option lessivage<br>des sols        | H                           | 25,00 €                        | 20,00 €                      |                    |                                    |
|                                     | E                           | 50,00 €                        | 40,00 €                      |                    |                                    |

**Caution :** Grande salle : ..... 1000,00 €  
Petite salle : ..... 500,00 €

### Vaisselle :

□ kit vaisselle pour 50 personnes : ..... 20,00 €

**Energie :** gaz, électricité, téléphone :

□ Electricité : ..... 0,15 € le KW

□ Gaz : ..... 5,00 € le m<sup>3</sup>

□ Montant minimum : ..... 10,00 €



## NUMÉROS de téléphone utiles

**Pompiers 18**

**Police et Gendarmerie 17**

**Samu 15**

**Urgence Samu (portable) 112**

**Centre anti-poison de Lyon**  
**04 72 11 69 11**

**Pharmacie ou médecin de garde**  
(appeler la gendarmerie) **17**

**Hôpital de Pont-de-Beauvoisin**  
**04 76 32 64 32**

**Taxi à Belmont-Tramonet**  
**06 09 30 86 06**

**Mairie de Belmont-Tramonet**  
**04 76 32 80 00**

**Bibliothèque « Montbel Auteurs »**  
Belmont-Tramonet  
**04 76 65 88 24**

**Ecole primaire de Belmont-Tramonet**  
**04 76 37 37 37**

**Ecole maternelle de Verel-de-Montbel**  
**04 76 37 23 58**

**Collège La Forêt de Saint-Genix-sur-Guiers**  
**04 76 31 83 13**

**Lycée Pravaz Pont-de-Beauvoisin**  
**04 76 37 10 10**

**Trésor public Pont-de-Beauvoisin**  
**04 76 37 04 63**

**SICTOM du GUIERS Déchèteries – ordures  
ménagères... 04 76 93 54 98**

**Allo Service Public**  
(renseignements administratifs) **3939**

**Allo Pôle Emploi 3949**

**ADMR Saint-Genix-sur-Guiers**  
(Aide à domicile en milieu rural)  
**04 76 31 72 48**  
- Aide aux personnes dépendantes  
- Portage de repas  
- Service téléalarme

**ADMR du Thiers-au-Guiers**  
**04 76 31 25 60**  
- Service d'aide à la famille

**Parisolidarité Saint-Genix-sur-Guiers**  
**04 76 31 68 60**  
- Aide aux personnes (alimentaire et  
matérielle, lien social...)

**CCAS de Pont-de-Beauvoisin**  
**04 79 44 53 85**

**MSAP Maison des Services Au Public  
St-Genix-Les-Villages**  
**04 76 31 51 88**

**ENEDIS Urgence électricité 09 72 67 50 78**

Mise en service / Raccordement /  
Dépannage. Informations et démarches  
déménagement compteur électricité

**Dépannage Gaz**  
**0 800 473 333**

# Premier confinement : l'autoroute désertée

